



Je suis a découvert et ma banque refuse d'arrêter le prêt

Par **Regaleira**, le **23/01/2009** à **10:12**

Bonjour nous sommes propriétaires depuis 3ans d'un appartement nous sommes a 2500euros de découvert et ma banque ns menace de nous ficher à la banque de france cette argent il l'auront mais nous n'arrivons pas à vendre notre voiture la banque c'est très bien que dès que la voiture sera vendu tout sera réglée ont a 5jours pour tout arranger!!!Je suis au chômage depuis septembre mais je fait un diplôme d'Aide-Soignante.J'ai attendu 3mois avant d'avoir le chômage et ça été un engrenage ,vivant avec un salaire de 1300euros tous ce qui est d'habitude mensualisé la banque refuse les retraits et les ennuis commence!

J'avais demandée à ma banque si elle ne peu pas nous arrêter le prêt pendant au moins 2mois le temps que tout rentre ds l'ordre.Hors de questions car elle s'est fait taper sur les doigts par son supérieur!

Je voulais savoir si ils peuvent nous arrêter le prêt 2petits mois le temps que notre découvert soit comblé!Car nous ne voulons pas perdre notre appartement avec tout ce qu'on a déjà investie!!!!Et encore moins être ficher à la banque de france car après les examens nous avons pleins de projet!!

Merci beaucoup pour votre réponse.Cordialement Aurélie

Par **sophie**, le **02/02/2009** à **15:52**

Bonjour,

Bon, le problème c'est que la banque n'a aucune garanti de récupérer son capital (le découvert), votre situation financière est faible en ce moment, et votre voiture tarde à se

vendre.....Si la banque vous dit qu'elle ne peut pas reporter les échéances du crédit, on peut penser que c'est vrai. Dans ce cas, il faut absolument resserrer le budget,, et tout ce qui peut être ponctuellement supprimé, il faut le faire, je pense aux portables, à canal +, etc.....d'autres crédits qui peuvent peut-être être suspendus? bref, toutes les dépenses "accessoires" dont il faut se décharger actuellement. Il faut tenir votre conseillère au courant de vos démarches pour qu'elle puisse vous suivre et éventuellement "arrondir" les angles. Il faut faire preuve de votre bonne foi. Peut-être seront-ils d'accord pour vous suivre à hauteur d'un certain montant convenu ensemble? Vous devez impérativement faire le point sur les dépenses à supprimer.....

Votre voiture est mise en vente à quel prix? aujourd'hui, vous avez votre chômage + le salaire de votre conjoint? si c'est le cas, et si la banque est d'accord, peut-être suffit-il de mettre en place une autosituation dégressive de découvert pour rembourser progressivement votre débit sans accumuler de nouvelles dettes? mais là, il faut étudier la question avec votre conseillère, et pourquoi pas demander un rdv avec son responsable?

Si vous êtes de bonne foi, ça peut certainement s'arranger!

Bon courage.